

Diplôme d'ingénieur Spécialité génie industriel, en partenariat avec l'ITII Normandie en formation continue

Présentation

Publics / conditions d'accès

La voie de la formation continue est ouverte à des salariés ou demandeurs d'emploi ayant au moins un diplôme de niveau 5 scientifique et technique complété par un an au minimum d'expérience professionnelle

Objectifs

La formation a comme objectif de permettre à des personnes engagées en apprentissage d'acquérir les compétences liées au domaine du Génie Industriel. La fonction visée contribue non seulement à la pérennité de l'entreprise mais également à la mise en place des outils de production. Marier le Génie Industriel à une approche de performance industrielle participe à la création de valeur quand il s'agit, par exemple, de la conception d'une installation, de son exploitation et de ce qui constitue l'organisation de la fonction de production.

Modalités de validation

La formation dure trois ans en Formation par l'Apprentissage (FA) et deux ans en Formation Continue (FC), dans la mesure où aucun redoublement n'a lieu.

Les 180 ECTS (FA) et 120 ECTS (FC) sont répartis en Blocs thématiques :

Sciences Industrielles et Technologies de l'information (SITI) : 48 ECTS (FA) et 31 ECTS dont 10 en e-learning (FC). Le Bloc SITI comprend notamment : Outils mathématiques, Physiques des systèmes mécaniques, Electrotechnique, Electronique, Informatique industrielle, Génie des procédés, Thermique et Thermodynamique, Gestion de production et logistique, etc.

Management et Société (MS) : 26 ECTS (FA) et 12 ECTS (FC). Le Bloc MS comprend notamment : Management de projet, Rôles et missions du manager, Réglementation santé sécurité et implication pour l'entreprise, analyse de la valeur, Sensibilisation à la création ou reprise d'entreprise, etc.

Langue et Pratique des Relations Internationales (LPRI) : 10 ECTS (FA) et 6 ECTS (FC)

Parcours Performance Industrielle (PI) : 16 ECTS (FA) et 16 ECTS (FC). Ce parcours aborde, par ailleurs : Lean management, Qualité totale, Cartographie des risques de l'entreprise, Droit de l'environnement et veille réglementaire, développement durable, Normalisation et réglementation en matière de sécurité, Aspects techniques de l'analyse des risques liés au travail et SMSST, etc.

Missions et Projets industriels en entreprise (MPE) : 80 ECTS dont 30 ECTS pour le Projet de Fin d'Etudes (PFE) en FA et 55 ECTS dont 30 ECTS pour le Projet de Fin d'Etudes (PFE) en FC

L'évaluation est réalisée par contrôle continu et examen terminal pour chaque Unité d'Enseignement (UE). Chaque semestre peut conférer jusqu'à 30 ECTS, obtenus par validation d'Unités d'Enseignement (UE) de 1 à 6 ECTS, par le Jury annuel. Ces UE sont comprises dans des blocs thématiques. Dans le cas où une UE est inférieure à 7/20, en première session d'examen, la commission semestrielle demande systématiquement un rattrapage en seconde session d'examen.

Le modèle évaluatif se donne pour objectif une lisibilité annuelle des résultats obtenus par un-e élève, un Jury annuel est donc instauré. Son rôle est de valider le passage d'une année (équivalant à 60 ECTS) à la suivante. Pour résumer, le Jury annuel se

Mis à jour le 13-03-2025



Fin d'accréditation au 31-08-2026

Code : ING4400B

180 crédits

Diplôme d'ingénieur

Responsabilité nationale :

EPN04 - Ingénierie mécanique et matériaux / Christophe HOAREAU

Responsabilité opérationnelle

: Dany GAILLON

Niveau CEC d'entrée requis :

Niveau 5 (ex Niveau III)

Niveau CEC de sortie : Niveau

7 (ex Niveau I)

Mention officielle : accrédité

par la CTI jusqu'au 31 août 2026

Mode d'accès à la certification

:

- Validation des Acquis de l'Expérience
- Formation initiale
- Apprentissage

NSF :

Métiers (ROME) :

Code répertoire : RNCP37355

Code CertifInfo : 36315

Contact national :

Cnam Normandie alternance

1 avenue Hubert Curien

Plateau de l'Espace - Bâtiment A0

27200 Vernon

02 61 45 19 20

nmd_alternance@lecnam.net

prononce sur l'année d'apprentissage passée et formalise cela par un procès-verbal. Ce procès-verbal fait apparaître des blocs thématiques. Une moyenne annuelle est attribuée à chaque bloc thématique. Cette moyenne est obtenue par l'addition des UE composant le bloc thématique, sur l'année. Les UE sont coefficientées selon le nombre d'ECTS qu'elles représentent dans le bloc thématique.

Compétences

2eme annee 60 ECTS

S3

Bases scientifiques et techniques de l'Ingénieur.e **USGI0A**

7 ECTS

Génie Industriel, industrialisation et systèmes productifs **USGI0B**

7 ECTS

Outils du management et démarche internationale **USGI0C**

6 ECTS

Mission en entreprise **UAGI07**

10 ECTS

S4

Métrologie, instrumentation et traitement de la donnée **USGI0D**

4 ECTS

Génie Industriel, industrialisation et systèmes productifs **USGI0E**

5 ECTS

Outils du management et démarche internationale **USGI0F**

6 ECTS

Mission en entreprise **UAGI08**

15 ECTS**3eme annee 60 ECTS**

S5

Ingénierie responsable de l'innovation, entrepreneuriat et développement durable **USGI0G**

4 ECTS

Génie Industriel, industrialisation et systèmes productifs **USGI0H**

16 ECTS

Outils du management et démarche internationale **USGI0J**

5 ECTS

Mission en entreprise **UAGI09**

5 ECTS

S6

Mission professionnelle : mémoire d'ingénieur **UAGI10**

30 ECTS